



Licenciement par un individu qui se prétend pdg

Par **muchmuch**, le **31/08/2009** à **11:48**

Bonjour,

Suite à un licenciement économique, j'aimerais avoir votre avis sur un point précis avant de préparer ma stratégie.

Dans mon affaire, j'ai été licencié par un individu qui n'était plus le PDG. J'entends par là que cet individu n'a eu de cesse pendant toute la procédure de signer les papiers relatifs à mon licenciement (convocation à entretien, lettre de licenciement, attestation d'employeur, etc etc) en se présentant comme étant toujours le PDG alors qu'il ne l'était plus (il restait malgré tout actionnaire, mais ce n'est pas en tant que mandataire qu'il signait ces documents mais bien en tant que PDG; de plus je n'étais pas au courant de ce changement de PDG puisque de toute manière c'était le nouveau PDG qui auparavant gérait de fait la société alors que l'ancien était toujours absent).

Ne pensez-vous pas qu'on peut estimer qu'il n'y a pas eu finalement de licenciement puisque c'est un individu extérieur à la société qui a usurpé un titre et qui m'a licencié, et que la société me doit finalement les salaires depuis mon pseudo licenciement?

Merci